

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 8 AVRIL 2020 – 9H30

Compte-rendu

En raison du confinement imposé par la crise liée au Covid-19, la réunion a eu lieu via une plateforme en ligne.

Étaient présent.e.s :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Maila DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Julie LAURENT
- Olivia REGGIANI
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémie BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Agathe BOISMORAND

13 administrateurs sur 13 présents.

1. Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 11 mars 2020 a été validé à l'unanimité.

2. Situation des salles face au Covid-19

* Point sur le Conseil Fédéral exceptionnel du 6 avril 2020

Un Conseil Fédéral de la FNCF s'est tenu le lundi 06 avril 2020.

Des positions divergentes sur la perspective de réouverture des salles ont été exprimées. Ces discussions sont très hypothétiques car la réouverture des salles sera évidemment effectuée selon les nouvelles préconisations et évolutions sanitaires.

Le Conseil Fédéral s'est interrogé sur une réouverture commune et nationale de toutes les salles de cinéma, dans le cas d'un scénario de dé-confinement par région.

Pour certains, « la profession a besoin d'un redémarrage national, d'une date commune lointaine permettant de compter sur des films porteurs, notamment les blockbusters, avec l'assurance du chômage partiel. La profession a besoin d'anticipation et d'uniformisation du territoire.

Il a été rappelé la demande du Blic/Bloc/ARP aux pouvoirs publics d'augmenter la capacité d'intervention du CNC en faveur de toutes les professions du secteur par un fonds exceptionnel, distinct des dispositifs de soutien annoncés par l'État et des dispositifs habituels du CNC.

Les deux domaines les plus touchés par la crise dans l'industrie du cinéma, de manière universelle et sur toute la durée, sont les salles et les industries techniques.

Plusieurs pistes ont été mentionnées, notamment la renégociation des loyers pour les salles dont le bailleur est un centre commercial.

Un point sur la situation des salles des administrateurs du Scare, en cette période de fermeture, a ensuite été fait. Les membres du conseil d'administration gérant des salles privées et associatives ont mis leurs employés en chômage partiel. Les vives inquiétudes sur la période de réouverture sont exprimées : les reports de charge, de loyers, des charges de crédits, et de l'emprunt d'état vont être dues, avec une fréquentation qui ne sera pas au rendez-vous les premiers mois.

Pour ces raisons économiques, les administrateurs souhaitent que la date de réouverture de leurs établissements soit la plus rapide possible, dès que la situation sanitaire le permettra. Si le déconfinement est régional, les administrateurs souhaitent ouvrir, sans attendre une ouverture nationale des cinémas, contrairement à des avis exprimés par certains exploitants lors du Conseil Fédéral, qui craignent un manque de films porteurs cet été, en raison notamment de la situation américaine, une crainte des spectateurs pour les lieux clos et des charges importantes sans recettes.

Les salles A&E sont moins dépendantes des blockbusters pour envisager une programmation : les reprises, rétrospectives, films d'auteurs de distributeurs indépendants composent les propositions estivales chaque année, auxquelles elles pourront ajouter les films à l'affiche le 14 mars.

Cependant, certains distributeurs souhaiteront peut-être attendre une période plus propice que la fin du confinement pour sortir les films porteurs Art & Essai.

Les administrateurs soulignent le besoin de connaître la date de réouverture des salles suffisamment à l'avance, pour permettre aux distributeurs de mettre en place leurs sorties.

Les co-présidents du Scare prévoient de communiquer à Richard Patry, le président de la FNCF, et au CNC, le point de vue du syndicat.

Le SCARE souhaite que la FNCF adopte une position ferme vis-à-vis du gouvernement pour que la date de réouverture soit connue à l'avance.

Un point sur les différentes aides d'Etat et régionales et des différentes stratégies à adopter est fait.

Le Scare rassemble les mesures des Régions, et recommande à ses adhérents de se tourner vers leurs interlocuteurs régionaux pour prendre connaissance des aides proposées par leur région, et de s'appuyer sur des exemples de régions « mieux-disantes » pour obtenir des mesures similaires.

Il est décidé qu'un récapitulatif des conseils et recommandations des administrateurs du Scare sera être envoyé aux adhérents.

Durant la période de confinement, les administrateurs mettent en œuvre des dispositifs pour garder le lien avec leurs équipes et les spectateurs de leurs salles.

Les initiatives des salles pour alimenter leurs réseaux sociaux et leurs newsletters inspirent et motivent durant cette période compliquée.

3. AG et élections

Suite au report du Festival de Cannes, le Scare doit envisager une autre formule pour tenir son Assemblée Générale qui a lieu traditionnellement à Cannes - le jour de l'ouverture officielle - et le dépouillement des votes pour le renouvellement partiel du CA. Selon les statuts, l'AG et les élections du syndicat doivent avoir lieu entre le 30 avril et le 30 juin. Si l'AG est organisée pendant cette période, les adhérents pourront-ils se déplacer ? Le quorum requis est d'un quart des membres du syndicat présent ou représenté. Organiser une AG avant le 30 juin est à cette date hypothétique et comporte le risque de ne pas obtenir le quorum. La reporter nécessite une entorse aux statuts, qui pourra être acceptée dans ces conditions exceptionnelles.

Les administrateurs se prononcent pour un report de l'AG et des élections et demandent à l'unanimité de demander à la FNCF, de pouvoir organiser l'AG en amont du congrès en septembre 2020, le lundi après-midi.

Les votes étant électroniques depuis l'année dernière, la question de déconnecter la date des élections de l'AG est posée. Les administrateurs souhaitent les maintenir concomitants.

4. Aides du CNC

***Subventions A&E**

Les versements des subventions Art & Essai non soumis à conventions ont débuté. Deux administrateurs du Scare ont reçu la subvention inférieure à 23 000€ dans les jours précédents le CA. Les versements de cette catégorie de subvention se poursuivront la semaine du 13 avril 2020.

Pour les salles soumises à la signature d'une convention, (subvention supérieure à 23 000 euros), une demande doit être effectuée en ligne. Une procédure pour un envoi dématérialisé va très prochainement être lancée.

La commission nationale d'appel prévue fin mars sera organisée virtuellement, à une date encore inconnue.

Le CA souhaite demander au CNC une reconduction à l'identique de l'aide Art & essai pour 2021, soit pour 3 ans, les indices, nombre de semaines, ne pouvant s'appliquer en 2020 en raison de la fermeture de plusieurs mois des établissements cinématographiques.

*** Utilisation de 30% du fonds de soutien automatique**

Le CNC permet d'utiliser 30% des sommes inscrites sur le compte automatique des cinémas, des distributeurs et éditeurs de films et des producteurs sans justificatif, pour « faire face à des besoins de liquidité pressants découlant directement des conséquences de l'épidémie de covid-19 », et ce, jusqu'à la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire.

Béatrice Boursier, prévoit de contacter Loic Rieunier pour accéder à des informations supplémentaires et pour avoir un calendrier plus précis.

*** Aides à la programmation difficile**

Corentin Bichet, chef du Service de l'exploitation au CNC, a soumis au SCARE la proposition à laquelle réfléchit le CNC : annuler la commission qui se tient habituellement en octobre reconduire à l'identique de 2019 les montants de l'aide à la programmation difficile, ce qui permettra d'avancer les versements à juin au lieu de novembre.

Le Scare attend le retour du CNC pour confirmation d'adoption de cette mesure exceptionnelle.

*** Revue générale des aides du CNC**

Les travaux de revue générale des aides prévus par le CNC en 2020, ont été reportés. Il est demandé si certains administrateurs peuvent profiter de cette période pour y travailler.

Martin Bidou et Sylvain Clochard se proposent pour étudier l'évolution de l'aide A&E depuis la réforme, sur ces trois dernières années.

5 - Questions diverses

*** Globecast**

Le Scare relaie la demande d'un adhérent, qui appelle à une action commune auprès de Globecast pour des gestes commerciaux pendant la fermeture des salles.

*** Salaire du personnel**

Une proposition chiffrée d'une augmentation de salaire du personnel du Scare décidée en janvier a été faite et acceptée par le CA.

La séance est levée à 13h.